

Les prestations des télévisions régionales suisses en matière de programmes 2018

Résumé de l'étude

Matthias Brändli, Publicom

Contexte et objectifs

En 2018, dix ans exactement se sont écoulés depuis le dernier grand cycle d'octroi de concessions à des radios et télévisions régionales privées en Suisse. En vertu de leur mandat de prestations, les télévisions régionales, qui ont obtenu leurs concessions en 2008, sont notamment tenues de diffuser aux heures de grande audience des informations locales et régionales pertinentes dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture, de la société et du sport. La palette des thèmes, des opinions, des intérêts ainsi que des personnes et groupes de personnes à qui la parole est donnée doit répondre au principe de pluralité. En outre, les télévisions régionales titulaires d'une concession doivent fournir des informations sur la totalité de la zone de desserte qui leur a été attribuée. En contrepartie, elles reçoivent une quote-part de la redevance de radio-télévision, soit entre 2,5 et 4,2 millions de francs selon les zones de desserte. Ce soutien par des fonds publics donne au législateur ou à l'autorité de régulation le droit de contrôler périodiquement l'exécution des mandats de prestations. Les résultats de la présente étude sont destinés à contribuer à ce contrôle. L'objectif est de fournir au régulateur, après analyse des programmes diffusés par les différentes télévisions régionales titulaires d'une concession, des informations sur la manière dont les diffuseurs mettent en œuvre leur concession.

Méthodologie

Au total, 13 télévisions régionales couvrant autant de zones de concession ont été examinées. Ces 13 télévisions diffusent 14 programmes. En outre, TeleZüri a été incluse dans l'enquête à des fins de comparaison, en tant diffuseur uniquement tenu de s'annoncer, sans mandat de prestations et donc sans quote-part de la redevance de radio-télévision. Pour l'enquête, un échantillon de deux semaines artificielles a été formé, comprenant les cinq jours ouvrables du lundi au vendredi, répartis sur toute l'année. L'étude s'est concentrée sur les heures de grande audience explicitement mentionnées dans la concession (entre 18 heures et 23 heures) et pendant lesquelles les télévisions régionales sont tenues de fournir des informations locales et régionales. Pour chaque chaîne, 50 heures de programmation ont été enregistrées sur dix jours, soit au total 750 heures pour les 15 chaînes. En termes de méthodologie, la présente étude repose sur une **analyse quantitative du contenu** aussi bien du programme que des émissions et des contributions. La question de recherche, à savoir comment les diffuseurs mettent en œuvre leur concession, a d'abord été traduite en indicateurs appropriés, puis en variables mesurables. Les principaux indicateurs de performance que l'on peut tirer de la concession sont **l'actualité, la pertinence, la diversité** (des sujets, des opinions, des acteurs et des formes), **la langue utilisé et l'ancre régional**.

Fiche méthodologique

Méthode	> Analyse quantitative du contenu
Programmes analysés	
Suisse alémanique	<ul style="list-style-type: none"> > Canal 9¹ > TeleBärn > Telebasel > Tele M1 > Tele 1 > Tele Top > TVO > Tele Südostschweiz > TeleZüri (<i>diffuseur sans mandat de prestation ni quote-part de la redevance</i>)
Suisse romande	<ul style="list-style-type: none"> > Canal 9¹ > Léman bleu > La télé > Canal Alpha > TeleBilingue²
Suisse italienne	<ul style="list-style-type: none"> > TeleTicino
Echantillon	<ul style="list-style-type: none"> > Deux semaines artificielles, du lundi au vendredi > 10 jours > Durée d'enregistrement : 5 heures par jour > Par chaîne : 50 heures de programme > Total : 750 heures de programme
Définition des jours examinés	<ul style="list-style-type: none"> > Répartition des jours examinés sur l'ensemble de l'année afin d'éviter les distorsions de l'échantillon dues à des particularités saisonnières.
Période	<ul style="list-style-type: none"> > Heures de grande audience : 18 heures à 23 heures

¹ La concession a été attribuée à Canal 9 et prévoit qu'une **fenêtre de programme** doit être diffusée aux heures de grande audience pour la partie germanophone et une autre pour la partie francophone (respectivement sous les noms de Kanal 9 et Canal 9) de la zone de desserte (canton du Valais plus le district d'Aigle dans le canton de Vaud) (article 6 de la concession). Le programme de Kanal 9 est analysé avec les chaînes de Suisse alémanique, celui de Canal 9 avec les chaînes de Suisse romande.

² Selon ses propres dires, TeleBilingue est "la seule télévision régionale véritablement bilingue en Suisse" (<http://www.tele-bilingue.ch/de/team>, 07.05.2019). La chaîne est diffusée parmi les programmes de la Suisse romande. La question de la proportion dans laquelle chaque langue est parlée est une question ouverte à laquelle le rapport répond de façon empirique et détaillée.

Résultats 2018

Aux heures de grande audience, le programme de toutes les chaînes de télévision régionale est **en grande partie constitué d'émissions d'information**. Les 14 télévisions régionales chargées d'un mandat de prestations et bénéficiant d'une quote-part de la redevance ainsi que TeleZüri ne présentent entre elles **que des différences mineures** sur ce point. A quelques exceptions près, la politique et l'administration ainsi que la société sont les principaux thèmes abordés. Viennent ensuite les événements du monde économique, de la culture et du sport. Sur la plupart des télévisions, les sujets plus légers, tels que les thèmes de société, et les faits divers ne représentent qu'une **proportion relativement faible**. Concrètement, les thèmes explicitement mentionnés dans la concession (politique, économie, culture, société et sport) constituent en moyenne un peu moins de 90% de l'ensemble des contributions d'information diffusées sur les 14 télévisions régionales chargées d'un mandat de prestations et bénéficiant d'une quote-part de la redevance. La part cumulée de ces cinq domaines est généralement plus élevée dans les programmes de Suisse romande et de Suisse italienne que dans ceux des télévisions régionales de Suisse alémanique. Sur TeleZüri, une télévision sans concession, les contributions d'information consacrées aux thèmes de la politique, de l'économie, de la culture, de la société et du sport représentent 80% des contributions d'information. La proportion dédiée aux thèmes de société et aux faits divers est en conséquence significativement plus élevée. Bien qu'il soit possible d'identifier **des tendances thématiques** pour chaque programme, il apparaît aussi clairement qu'aucune télévision ne repose sur un contenu monothématique si sur une programmation d'intérêt particulier.

La répartition des domaines thématiques proposés se retrouve parmi les **acteurs interrogés**. Si une information complète est fournie sur un sujet donné, il faut s'attendre en règle générale à ce que les acteurs de ce domaine y occupent une place prépondérante. Par conséquent, selon les résultats de l'étude, les acteurs les plus présents sont ceux des domaines de la **politique et de l'administration**, de la **société** ou de l'**économie**. Les informations sont donc dominées par des **groupes d'acteurs établis**, mais en moyenne, aucun d'entre eux ne peut prétendre à une part supérieure à 50 %.

Ce **pluralisme** des différents acteurs est contrebalancé par la **rareté** avec laquelle les télévisions régionales intègrent **des opinions différentes** ou présentent un **deuxième avis, une perspective supplémentaire**. Dans leur très nette majorité, les contributions d'information sont **sobres** et n'offrent **aucune opinion** sur les faits relatifs à l'événement. Les informations des télévisions régionales ne se caractérisent pas non plus par une présentation à multiples facettes et perspectives – du moins pas les contributions d'information examinées au cours des heures de grande audience. Cette constatation est confirmée par les résultats obtenus pour d'autres indicateurs: La majorité des contributions examinées sont relativement "**sobres**". Bien que le répertoire des différentes formes journalistiques utilisées soit assez vaste, en dernière analyse, les entretiens, les débats et les reportages sont les catégories dominantes.

Dans les contributions d'information examinées, on observe une **certaine retenue quant à l'utilisation d'éléments de style**. Il convient de se poser la question de savoir si cette situation résulte d'un

effort de neutralité et d'objectivité ou d'une information peu exigeante, économe en ressources et efficace. Quoi qu'il en soit, il n'est guère possible de trouver des cas où les journalistes procèdent à une classification sous la forme d'un commentaire ou d'une critique. **L'information et l'effort d'objectivité** sont au premier plan ; la classification et l'orientation jouent un rôle beaucoup moins important.

Les résultats actuels sur les dimensions du **lieu de l'événement** et de **l'ancrage régional** confirment les observations antérieures. Les télévisions régionales couvrent principalement les **événements** qui ont eu lieu **dans leur zone de la concession**. En même temps, les contributions d'information se réfèrent très souvent à la région. Toutefois, cela ne s'applique pas dans la même mesure à tous les programmes examinés. En effet, les chaînes du groupe CH Media (TeleBärn, Tele M1 et TeleZüri) affichent clairement les proportions les plus faibles de couverture des événements dans la zone de concession. Pour ces trois télévisions, ce résultat trouve également son parallèle en ce qui concerne les acteurs et la portée thématique. La proportion d'acteurs étrangers sur les trois télévisions mentionnées est supérieure à la moyenne, et la proportion de sujets de portée internationale relativement élevée. Sur ces télévisions, la tendance à une information plutôt internationale s'intensifie.